



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



DOSSIER DE PRESSE

TOURNÉE DE PRESSE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

25 septembre 2023

Forêt Communale de Chaux des Crotenay
(voir plan joint)

RDV 15h devant la salle communale

Contact presse

Florent DUBOSCLARD, directeur de l'agence ONF du JURA

06 25 79 31 54



SOMMAIRE

1 – Les forêts jurassiennes face à une crise sanitaire inédite

- ◆ Évolution des dépérissements de résineux dans le Jura
- ◆ Causes de cette crise sanitaire sans précédent

2 – Les forestiers mobilisés face à la crise sanitaire

- ◆ Le travail des forestiers jurassiens face à l'ampleur des dépérissements
- ◆ Un afflux de bois à mobiliser

3 – Quelle forêt pour demain ?

- ◆ Le renouvellement des peuplements sinistrés
- ◆ Vers une forêt mosaïque
- ◆ Bilan régional du plan de relance forestier dans les forêts publiques de Bourgogne-Franche-Comté

4 – Quelles incidences sur les budgets des communes ?

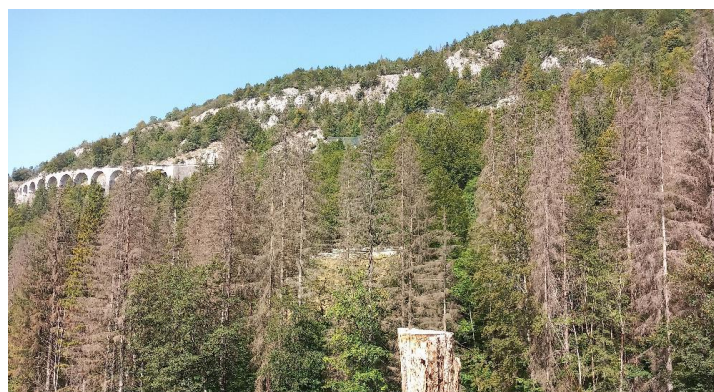
01 – LES FORÊTS JURASSIENNES FACE À UNE CRISE SANITAIRE INÉDITE

ÉVOLUTION DES DÉPÉRISSEMENTS DE RÉSINEUX DANS LE JURA sur la période janvier 2017 – juillet 2023

La plupart des forêts publiques résineuses sont aujourd'hui touchées par des dépérissements à des niveaux variables.

Les peuplements fragilisés par des dépérissements diffus répétés sont surveillés en continu par les techniciens de l'ONF.

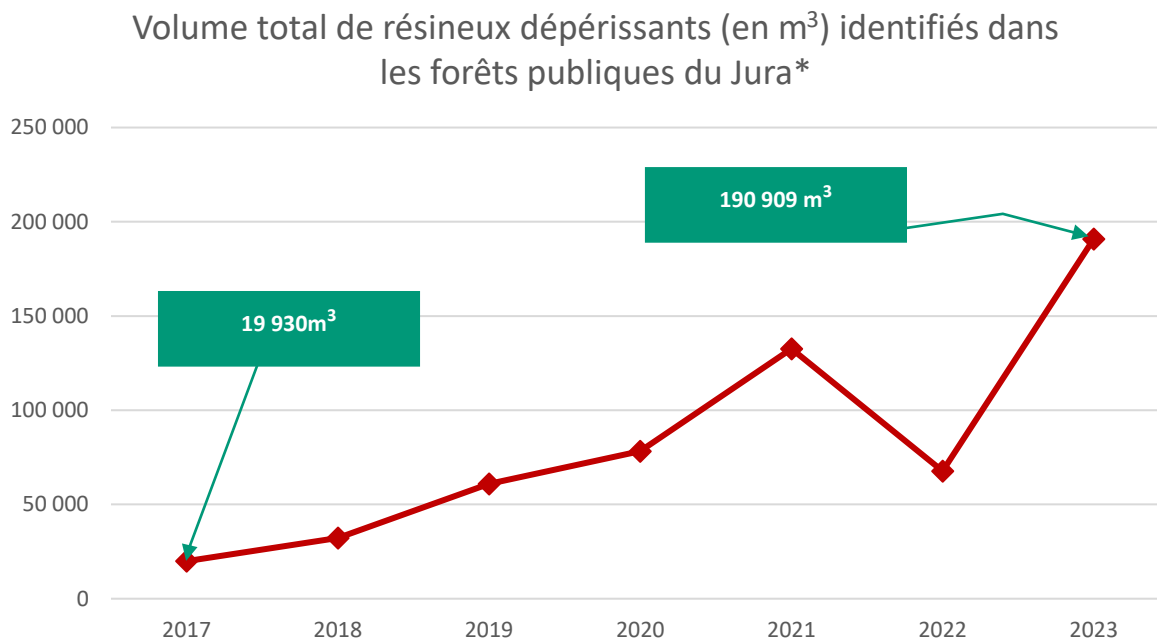
Entre 2017 et 2023, le volume des bois dépérissants a été multiplié par dix.



Dépérissements à Lamoura Florent Dubosclard © /ONF

Au mois de juillet, plus de **135 000 m³ de sapins dépérissants** et **55 000 m³ d'épicéas** ont été recensés. C'est un niveau encore jamais atteint si tôt dans l'année. Les conditions météo des printemps et été 2023 vont vraisemblablement aggraver le phénomène qui d'année en année monte en puissance.

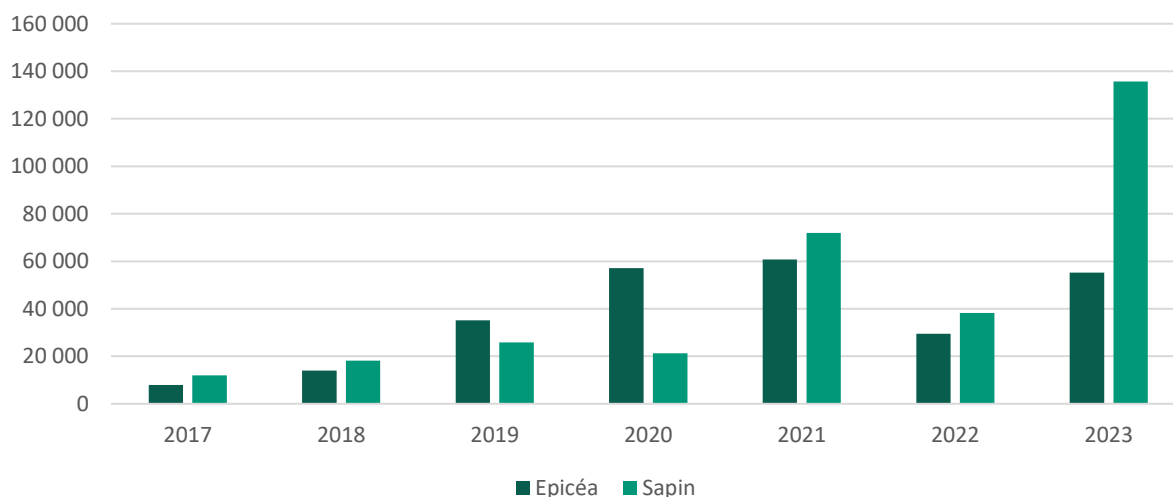
01 Les forêts jurassiennes face à une crise sanitaire inédite



* comparaisons interannuelles à date (01/08)

Jusqu'en 2017, dans les forêts publiques du Jura, on récoltait à cette date 20 000 m³ de produits accidentels. À ce jour, les récoltes de bois morts ont été multipliées par 10.

Volume déperissant épicéas et sapins (en m³) identifiés dans le Jura



Jusqu'en 2020, les épicéas étaient les plus touchés par les déperissements. Depuis 2022, la tendance s'est inversée, ce sont les sapins qui sont le plus fortement impactés avec une accélération en 2023.



CAUSES DE CETTE CRISE SANITAIRE SANS PRÉCÉDENT

Les causes de la mortalité des sapins et des épicéas sont différentes :

ZOOM SUR L'ÉPICÉA



Epicéas scolytés - Jean Weber © /ONF

Affaiblis par les sécheresses successives, les épicéas subissent des attaques massives d'insectes ravageurs, les scolytes, dont la prolifération est favorisée par les températures élevées. À partir d'un certain niveau de population de ravageurs, même des arbres sains sont attaqués et meurent. C'est exactement ce qui se produit pour les épicéas des forêts jurassiennes. Partout où l'épidémie frappe, une **modification de l'aspect paysager** est à prévoir. Au-delà des **coupes exceptionnelles**, le dépérissement des épicéas modifie l'aspect de la forêt. En effet, les arbres attaqués par les scolytes sont facilement identifiables par le changement de la couleur de leurs aiguilles, virant du vert au brun, puis par leur disparition totale.

Jusqu'en 2017, le scolyte était présent à un stade endémique et depuis 2018 ses populations ont explosé. L'épidémie se renforce et gagne en altitude à cause du **manque d'eau** et des **fortes chaleurs**. Les attaques touchent aujourd'hui le second plateau du massif et le Haut Jura. Le bilan complet 2023 ne pourra être dressé qu'au printemps 2024 (période de révélation jusqu'à reprise de végétation).

Les scolytes constituent une large famille d'insectes. Beaucoup de scolytes sont spécifiques d'une essence en particulier. Pour l'épicéa, on parle du typographe et du chalcographe, pour le pin sylvestre du sténographe, pour le sapin du curvidenté... Ces insectes, dont la taille varie entre deux et sept millimètres, sont **naturellement présents** dans notre écosystème. Le typographe est le scolyte commettant les plus gros dégâts dans les forêts d'épicéas. En creusant des galeries dans le cambium (une fine couche sous l'écorce) pour y déposer leurs œufs, les femelles condamnent des arbres par milliers car **la sève ne peut plus circuler**.



Getty ©

01 Les forêts jurassiennes face à une crise sanitaire inédite

ZOOM SUR LE SAPIN PECTINÉ



Depuis la sécheresse de 2015 puis les épisodes répétés en 2018, 2019 et 2020, cette essence, très exigeante en humidité, a subi directement les répercussions d'un déficit de précipitation. Lorsque la quantité d'eau transpirée par une plante est supérieure à la quantité qu'elle absorbe, on parle alors de "**stress hydrique**". Un phénomène qui se produit lorsque le manque de précipitations se prolonge et que les réserves en eau du sol ne sont plus remplies qu'à 40% et moins. Le tout ayant une nouvelle fois favorisé les attaques d'insectes cambioxyphages sur les peuplements affaiblis, Le sapin était jusqu'ici affecté de manière plus progressive. Dans le Jura, les forestiers relèvent sur le terrain des rougissements et des mortalités très importantes.





02 -

LES FORESTIERS MOBILISÉS FACE A LA CRISE SANITAIRE



LE TRAVAIL DES FORESTIERS JURASSIENS FACE A L'AMPLEUR DES DÉPÉRISSEMENTS

A COURT TERME, TENTER DE LIMITER LA PROPAGATION DE SCOLYTES AUX PEUPELEMENTS SAINS D'ÉPICEAS

Le scolyte est un insecte endémique du Jura. Pour limiter sa propagation naturellement, il faudrait des mois de pluie afin de permettre aux arbres de se défendre en noyant l'insecte dans leur sève.

Malheureusement, **depuis 2018, les années de sécheresse s'enchaînent.** Habituellement, si aucune autre crise ne survient (tempête ou sécheresse) dans les années qui suivent, la population devrait redescendre dans les 3 ans. Or il y a eu à nouveau une sécheresse, en 2022 donc on ne peut pas prévoir le moment où cette pullulation d'insectes va s'arrêter.

Une vigilance renforcée

Les forestiers vont **intervenir en priorité à proximité des zones les plus touchées précédemment** pour tenter de limiter la propagation des insectes. Ils vont aussi **évacuer au fur et à mesure les bois renversés ou cassés** (vent, neige) pour limiter les sites de reproduction des scolytes et **limiter les coupes durant la période de forte exposition au risque** (printemps-été). Les forestiers vont également intervenir en cas de risque pour le public. Des arbres laissés morts sur pieds peuvent représenter un danger, à la fois en cas de chute de branche, mais aussi parce que le bois sec brûle facilement.

02 Les forestiers mobilisés face à la crise sanitaire

Une détection précoce des bois touchés

Au quotidien, les forestiers observent les arbres avec attention pour identifier la présence de scolytes que l'on peut détecter grâce à la présence de sciure au pied de l'arbre. Si aucun traitement sanitaire n'existe, il est nécessaire de limiter l'expansion de cette épidémie. A ce moment-là, il faut aller très vite pour évacuer les bois malades afin d'interrompre le développement des larves et éviter ainsi toute contamination supplémentaire. Des coupes sanitaires exceptionnelles sont réalisées et encadrées par l'ONF.

La télédétection des mortalités par images satellites (INRAE – programme FORDEAD)

En complément de reconnaissances du terrain, l'ONF exploite des images

satellites pour produire une cartographie des essences touchées. Cette méthode, fondée sur un système de télédétection, nécessite l'acquisition de données de référence sur des secteurs dont la situation au sol est connue. Pour ce faire, l'ONF s'appuie sur un large réseau de techniciens de terrain et sur la richesse de son système d'information géographique, essentiel pour guider les diagnostics de terrain.

Une surveillance des populations de scolytes

Pour mesurer la dynamique des populations et mieux localiser les zones d'intervention prioritaires, des pièges ont été mis en place par le département de la santé des forêts, afin de suivre les envols de scolytes dans les pessières.



UN AFFLUX DE BOIS A MOBILISER

Dans le Jura, de nombreuses coupes d'épicéas sont en cours pour limiter l'expansion du scolyte. Beaucoup de sapins ont également dû être exploités avant qu'ils ne soient complètement secs. Afin de valoriser ces bois qui arrivent en excédent sur le marché local, les équipes de l'ONF travaillent d'arrache-pied pour trouver de nouveaux débouchés. C'est toute la filière bois qui est impactée avec une double difficulté pour les équipes de l'ONF : il faut valoriser les produits dans des **délais contraints** et dans un **contexte de marché devenu atone**.

Afin de limiter l'offre en bois vert, l'ONF et l'URACOFOR (Union régionale des Communes forestières) ont élaboré une stratégie commerciale spécifique, qui peut se résumer comme suivant, par ordre de priorité décroissant :

- réduction de l'offre en bois vert pour ne pas saturer le marché et laisser la place à l'écoulement des bois morts
- renforcement des contrats d'approvisionnement avec les industriels régionaux, afin de valoriser les bois en circuit court
- ouverture à des clients nationaux pour compléter les débouchés locaux
- mise en vente publique des reliquats, accessibles à des négociants

En dépit des solutions imaginées, l'offre en bois morts est à ce jour supérieure aux besoins des différents marchés. Dans ce contexte peu favorable, la commercialisation de tous les produits accidentels ne peut être garantie.



03 –

QUELLE FORÊT DEMAIN ?



LE RENOUVELLEMENT DES PEUPEMENTS SINISTRÉS

L'ampleur des dépérissements et l'environnement climatique qui se dessine imposent de repenser les stratégies de reconstitution des peuplements avec l'objectif d'augmenter la résilience et la capacité d'adaptation des forêts, en misant notamment sur la diversité des essences. Tout l'enjeu pour les forestiers est de déterminer quelles essences sont adaptées aux conditions du climat d'aujourd'hui et de demain.

Pour renouveler la forêt, le forestier s'appuie toujours sur la **régénération naturelle** car les arbres ont une capacité naturelle à s'adapter aux nouvelles conditions. Par contre, le changement climatique est tellement rapide que les arbres ne vont pas aussi vite pour muter. Il faut donc également, **en complément**, procéder à des plantations avec des essences qui sont beaucoup plus robustes et plus adaptées à ces conditions futures du climat. La forêt existera toujours demain mais elle sera très différente de celle qu'on connaissait. Les essences emblématiques de nos forêts jurassiennes, que sont le sapin et l'épicéa sont vouées à régresser. À l'avenir, les forêts du Jura seront beaucoup **plus diversifiées**, avec davantage de feuillus autochtones comme le tilleul, on l'érable ou le chêne, mais également avec des essences importées de régions plus méridionales comme le cèdre de l'Atlas ou le sapin de Bornmuller qui vient de Turquie.

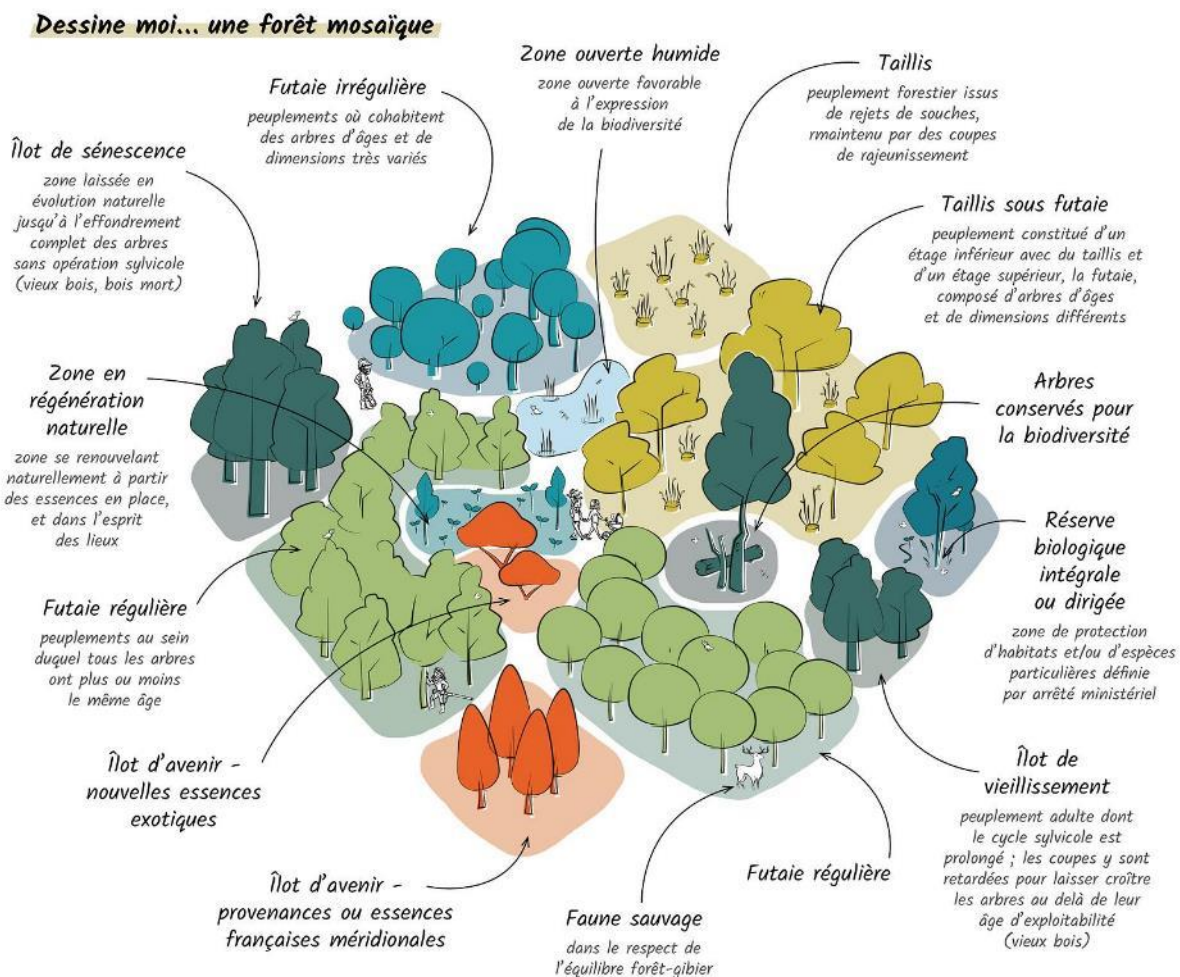
03 Quelle forêt demain ?



VERS UNE FORÊT MOSAÏQUE

Pour l'ONF, réussir l'adaptation des forêts au changement climatique passe par le développement « d'une forêt mosaïque ». L'objectif: renforcer la diversification des essences, y compris par des expérimentations menées dans des îlots d'avenir, varier les structures de peuplements ainsi que les modes de gestion, mais également continuer à associer aux secteurs productifs, des zones en libre évolution (réserve biologique intégrale, îlots de sénescence).

Il s'agit ainsi de diversifier la physionomie des territoires forestiers pour favoriser le renouvellement, l'adaptation et le bon fonctionnement de l'écosystème de la forêt, et prendre en compte les avis de la société.



[Pour en savoir plus](#)

03 Quelle forêt demain ?



BILAN RÉGIONAL DU PLAN DE RELANCE FORESTIER dans les forêts publiques de Bourgogne-Franche-Comté

Le Gouvernement a lancé, à l'automne 2020, un plan de relance doté d'un volet forestier comprenant une mesure dédiée au renouvellement forestier.

Financé
par



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU

Forêts domaniales

En Bourgogne-Franche-Comté, **plus de 1,2 millions de plants** ont été installés sur plus de 1800 hectares. en forêt domaniale grâce à une enveloppe de 4 millions d'euros. **Dans le Jura, 130 hectares ont été plantés** (95 000 plants).

Forêts communales

L'ONF en Bourgogne Franche-Comté a aussi déposé pour le compte des collectivités de la région, 273 dossiers pour le renouvellement de 1 340 hectares de forêts sinistrées ou fragilisées, pour un montant de subvention de 6,5M€.

L'essentiel des dossiers a été déposé au cours de l'année 2021. Ils concernent surtout la reconstitution des peuplements détruits par les attaques de scolytes depuis 2018. **Dans le Jura, 130 hectares ont été plantés (150 000 plants). 105 hectares vont être replantés lors de la prochaine campagne 2023-2024.**

Les principales difficultés pour la mise en œuvre de ces plantations sont la disponibilité des plants et les moyens humains.

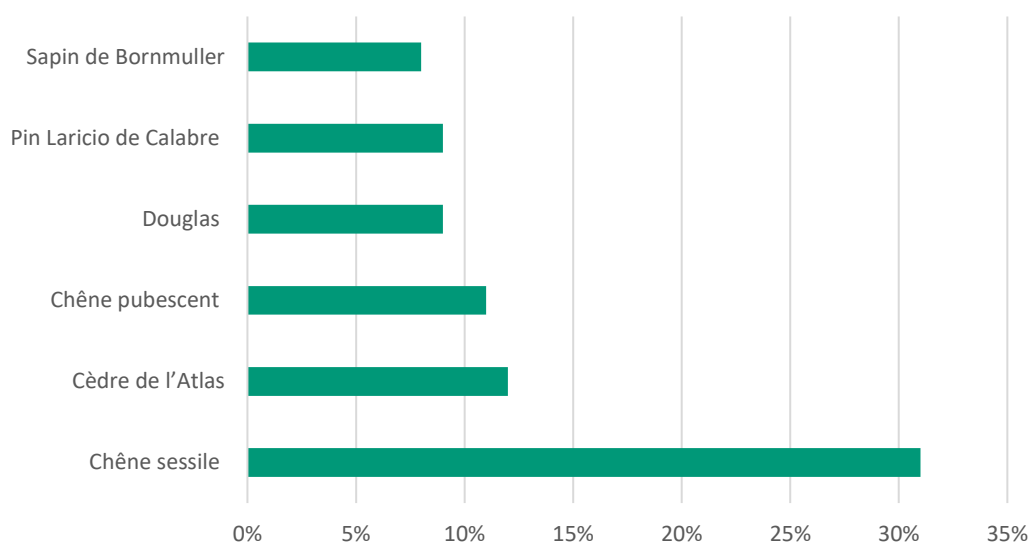
04 Quelles incidences sur les budgets des communes ?

TYPES DE PROJETS DE RENOUVELLEMENT FORESTIER

La reconstitution des peuplements détruits sur de grandes surfaces (scolytes, tornades...) a été réalisée par **plantation « en plein »** à forte densité (environ 1 500 plants par ha) après récolte des produits encore valorisables (bois d'œuvre, bois d'industrie ou bois énergie).

Les financements du plan de relance ont également permis de tester à grande échelle de nouveaux itinéraires de **plantation en enrichissement** qui consistent à introduire en mélange avec la régénération naturelle ou dans des trouées ouvertes au sein de peuplements adultes, de nouvelles essences ou provenances de plants plus adaptées au climat futur (mais néanmoins compatibles avec le climat actuel).

PRINCIPALES ESSENCES PLANTÉES DANS LE JURA



FRANCE 2030, LE NOUVEAU PROGRAMME LANCÉ PAR L'ÉTAT

Dans le cadre du plan d'investissement France 2030 annoncé par le Président de la République fin 2021, **500 millions d'euros seront dédiés aux forêts françaises**. Cette somme s'ajoute aux 300 millions d'euros déjà déployés en 2021 dans le cadre du plan France Relance pour rendre la filière forêt-bois plus résiliente.



Ainsi, avec le plan France 2030, **des fonds supplémentaires seront débloqués pour garantir la durabilité, la résilience et la capacité de production de la forêt française**. L'ONF s'inscrit dans le dispositif « renouvellement forestier » lancé par l'Etat pour aider les propriétaires forestiers à améliorer, adapter, régénérer ou reconstituer les peuplements forestiers, et renforcer leur résilience, dans un contexte de changement climatique.

En Bourgogne-Franche-Comté, l'ONF a candidaté à [l'appel à manifestation d'intérêt « agrégateur du renouvellement forestier »](#) organisé par l'ADEME (agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) pour un programme de plantation équivalent à celui mis en œuvre dans le cadre du dispositif France Relance. Sa candidature a été retenue.



04 _

QUELLES INCIDENCES SUR LES BUDGETS DES COMMUNES ?



LES ENSEIGNEMENTS DE L'OBSERVATOIRE SUR LA DEPENDANCE DES COMMUNES AUX REVENUS FORESTIERS

De la Direction Régionale des Finances Publiques

Par un courrier du 22 novembre 2019, le président de l'union des communes forestières de la région Bourgogne Franche-Comté (URCOFOR) a alerté le préfet de région sur les conséquences des modifications climatiques sur le marché du bois et plus particulièrement sur l'équilibre financier des communes percevant des ressources forestières.

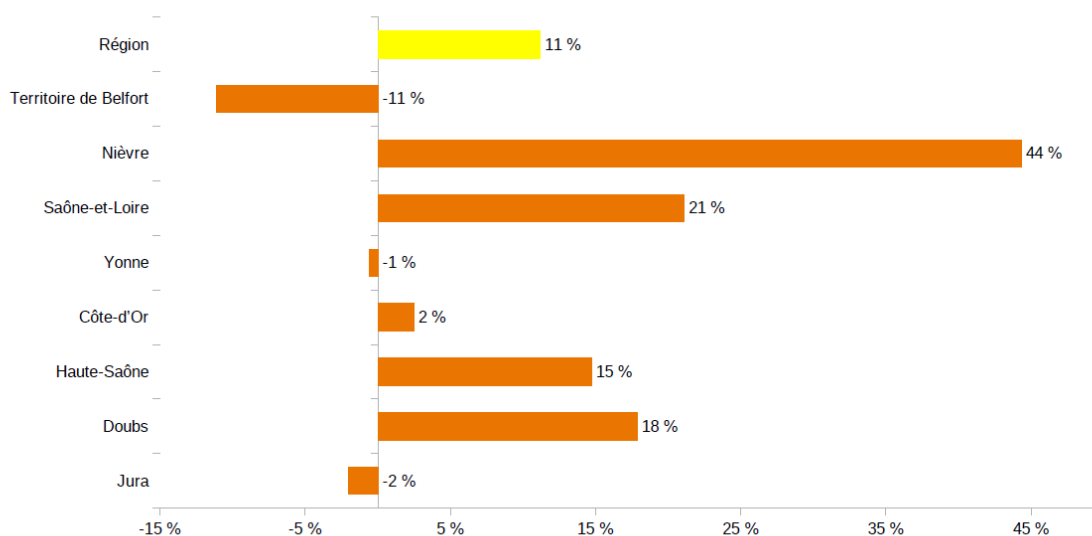
A la demande du préfet de région, la Direction régionale des finances publique a réalisé une étude visant à mesurer le niveau de dépendance financière des communes de la région Bourgogne-Franche-Comté aux recettes forestières. Chaque année, cette étude est actualisée sur la base des données comptable n-2 des communes. La dernière version publiée en 2023 s'appuie donc sur les données comptables des communes de 2021.

04 Quelles incidences sur les budgets des communes ?

EVOLUTION DES REVENUS FORESTIERS :

Au niveau régional, après deux années de forte érosion des revenus forestiers (-21 % en 2020 par rapport à la moyenne 2015-2019), les revenus forestiers des communes ont augmenté fortement en 2021 (+11 % en 2021 par rapport à la moyenne 2015-2020), mais les communes forestières du Jura n'ont pas pleinement profité de cette embellie et les revenus forestiers de 2021 restent en retrait de 2 % par rapport à la moyenne 2015-2020.

Evolution des produits forestiers en 2021 par rapport à la moyenne 2015-2020



Source : étude de la DRFIP sur la dépendance des communes de Bourgogne-Franche-Comté aux produits forestiers

Il convient également de relativiser cette hausse des revenus forestiers qui s'explique en partie par la récolte anticipée de produits déperissant, mais qui aboutit à une décapitalisation des forêts communales. Cela affectera de manière négative les revenus forestiers à venir.

DÉPENDANCE DES COMMUNES DU JURA AUX PRODUITS FORESTIERS

Dans le cadre de cette étude, deux critères ont été mis en place :

- Un critère de dépendance qui s'appuie sur la part des revenus forestiers dans les produits réels de fonctionnement. Les communes pour lesquelles cette part dépasse 22 % sont considérées comme dépendantes.
- Un critère de risque qui s'appuie sur la capacité d'autofinancement brute des communes hors revenus forestier. Les communes répondant au critère de dépendance et ayant une CAF nulle ou négative sont considérées comme à risque.

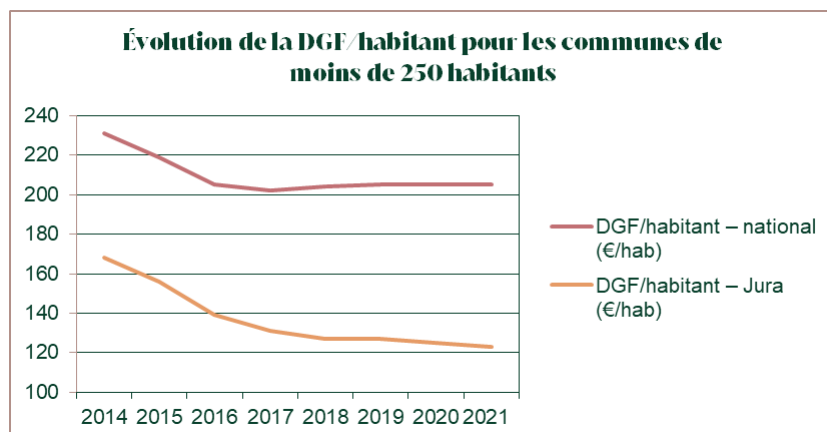
04 Quelles incidences sur les budgets des communes ?

Lorsqu'on applique ces critères aux données comptables de 2021 des communes du Jura, 103 (soit 21 %) sont dépendantes aux revenus forestiers et 58 (soit 11 %) sont dépendantes et à risque. Le Jura pèse pour 17 % des communes dépendantes et à risques de Bourgogne-Franche-Comté.

LA CRISE SYLVICOLE INTERVIENT APRES 4 ANNEES DE BAISSSE DES DOTATIONS GLOBALES DE FONCTIONNEMENT

Dès 2014, puis de 2015 à 2017, dans le cadre de la politique de désendettement de la nation, l'État a engagé une réduction de la dotation globale de fonctionnement versée aux communes. Pour calculer cette baisse, ont été prises en compte les recettes réelles de fonctionnement des communes dont les recettes forestières pour leur montant brut.

En 2017, dernière année d'application des règles de baisse de DGF, la DGF cumulée des communes jurassiennes a été ramenée à 42 089 761 € (162 €/habitant), soit une baisse de 18 % par rapport à sa valeur de 2014. De manière générale, les communes du Jura ont été plus fortement touchées par les baisses de DGF que la moyenne des communes françaises.



Les recettes des budgets des communes rurales du Jura sont essentiellement constituées de recettes fiscales, de dotations de l'État et de revenus forestiers. Historiquement, les recettes fiscales et les dotations permettaient de financer le fonctionnement des communes, et les recettes forestières étaient consacrées à l'investissement. La baisse durant quatre années de la DGF a rendu les communes plus dépendantes aux recettes de leur domaine forestier.

A partir de 2018, les communes du massif résineux du Jura ont subi des baisses de revenus forestiers significatives consécutivement aux crises sanitaires liées aux sécheresses de 2018, 2019, 2020 et 2022. Cette mécanique a placé un certain nombre de communes du département dans des situations très compliquées en termes d'équilibre budgétaire.

L'agence du Jura en chiffres

129 000



hectares de forêts gérés



11

forêts domaniales
pour 23 500 hectares



600

forêts en gestion

480 communes propriétaires et 12 établissements publics

9 unités territoriales

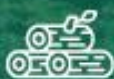


96

techniciens forestiers
territoriaux

3

services d'appui spécialisés dans :
La commercialisation des bois
La réalisation de travaux forestiers
La planification de la gestion durable



475 000

m³ de bois mis en vente
et délivrés chaque année



4 000 000

d'€ investis chaque année
en soins cultureux

3 sites emblématiques

La forêt domaniale de Chaux et ses deux réserves biologiques
La forêt domaniale de la Joux avec la réserve biologique intégrale
La forêt et le lac de Bonlieu